

## Programme Interreg V-A Espagne-France-Andorre

.....

**Rapport annuel d'Exécution**

Au cours des années 2014 et 2015, les partenaires du programme, en collaboration avec l'équipe technique, recevant le nom de Secrétariat Conjoint (SC), ont travaillé à la préparation du programme Interreg V-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2014-2020).

Le contenu de ce document explique en quoi consiste le Programme et comprend un résumé des activités organisées durant les années 2014 et 2015 pour la mise en œuvre du POCTEFA 2014-2020, comprises dans le Rapport annuel de mise en œuvre envoyé à la Commission européenne en 2016.

## **Sommaire**

### **A. Le Programme**

1. Qu'est-ce que le Programme Interreg V-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2014-2020) ?
2. Comment est-il organisé ?
3. À qui s'adresse-t-il ?
4. Quelle est la zone de coopération du POCTEFA ?

### **B. Rapport annuel d'exécution**

5. Rédaction du Programme
6. Premier appel à projets
7. Documents et outils informatiques
8. Séminaire de lancement
9. Stratégie de communication
10. Site web
11. Indicateurs / Plan d'évaluation

## A. Le Programme

### 1. Qu'est-ce que le Programme Interreg V-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2014-2020) ?

**POCTEFA 2014-2020** est l'acronyme du **Programme INTERREG V-A Espagne-France-Andorre**. C'est un programme européen de coopération transfrontalière créé afin de promouvoir le développement durable des territoires frontaliers des trois pays.

Le **POCTEFA 2014-2020** constitue la cinquième génération de soutien financier communautaire, destiné à renforcer l'intégration économique et sociale de la zone. Le POCTEFA cofinance des projets de coopération transfrontalière conçus et gérés par des acteurs situés des deux côtés des Pyrénées et des zones littorales qui participent au Programme en préservant la croissance intelligente, durable et inclusive du territoire.

### 2. Comment est-il organisé ?

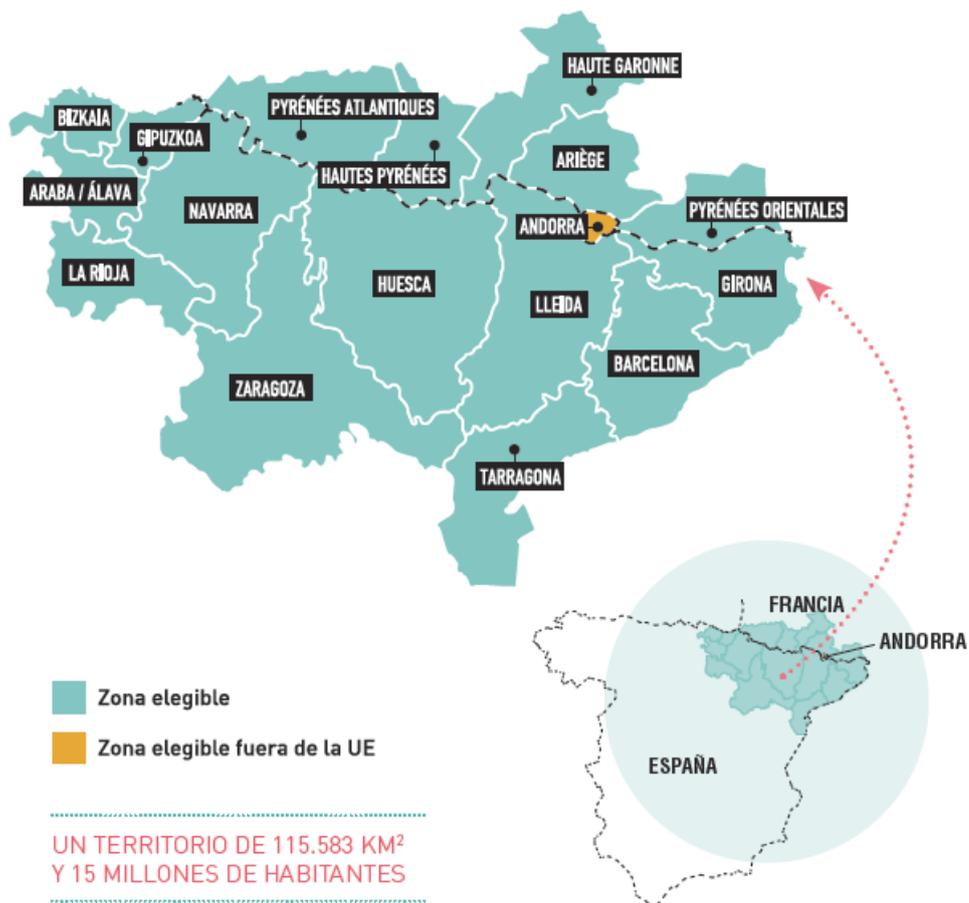
Le **POCTEFA 2014-2020** est organisé en appels à projets. Lors de chacun d'entre eux, les acteurs du territoire souhaitant développer des projets transfrontaliers dans la zone de coopération doivent présenter leurs candidatures au Programme. Une fois celles-ci présentées, les responsables du Programme choisissent les projets qui s'adaptent aux besoins du territoire et aux critères de présentation des propositions. Ces projets seront alors programmés et pourront recevoir le cofinancement du FEDER.

### 3. À qui s'adresse-t-il ?

Le Programme s'adresse aux acteurs du secteur public et privé de la zone de coopération. Lorsque ces acteurs deviennent les partenaires d'un projet programmé (qui recevra un financement FEDER), ils sont alors appelés bénéficiaires. Peuvent être bénéficiaires : des organismes publics, des entreprises, des agences de développement, des groupes, des associations, des fondations, des chambres de commerce ou des centres d'enseignement, entre autres types d'organismes ou de groupements.

#### 4. Quelle est la zone de coopération du POCTEFA ?

Les régions comprises dans le territoire POCTEFA sont les suivantes :



## **B. Rapport annuel d'exécution**

Le Rapport annuel d'exécution comprend un résumé des activités réalisées en 2014 et en 2015 concernant la préparation et la mise en œuvre du Programme INTERREG V-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2014-2020). Les activités sont principalement la rédaction du Programme, le premier appel à projets ainsi que la préparation de la documentation pour son lancement et les actions de communication.

## **5. Rédaction du Programme**

La rédaction d'un programme implique de respecter les règlements et les indications de la Commission européenne et requiert un travail divisé en plusieurs phases.

Le **Diagnostic territorial stratégique** est l'étape préalable et indispensable à la rédaction du Programme opérationnel. Dans le cas du POCTEFA 2014-2020, une enquête a été menée auprès des bénéficiaires du POCTEFA 2007-2013 et des éventuels bénéficiaires pour son élaboration. Par ailleurs, la documentation et les statistiques concernant le territoire ont fait l'objet d'une analyse. Le Diagnostic a été validé par le Comité de Suivi en octobre 2013. Une évaluation ex ante avait constaté au préalable sa qualité et sa validité. Vous pouvez consulter le Diagnostic territorial stratégique [ici](#). Vous pouvez consulter le document préliminaire d'**Évaluation Environnementale Stratégique** du programme [ici](#).

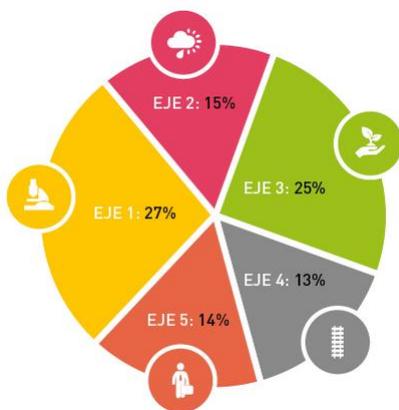
Sur cette base préalable, des groupes de travail ont été créés et des comités se sont réunis pour définir les intérêts du Programme. Voici les différentes phases de rédaction **du Programme** :

1. **Rédaction de la stratégie** : objectifs et priorités d'investissement.
2. **Consolidation de la stratégie** : objectifs et budget.
3. **Dispositif de mise en œuvre**.
4. **Avant-projet** du Programme.
5. **Formalisation du Programme Opérationnel**. Suite à un échange d'évaluations avec la Commission européenne, le Programme a finalement été **approuvé le 19 mai 2015**.

L'Union européenne a doté le POCTEFA 2014-2020 de 189,3 millions d'euros, issus du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER). Le POCTEFA 2014-2020 a pour objectif de promouvoir le développement durable du territoire frontalier situé entre l'Espagne, la France et l'Andorre.

Le programme est organisé autour de 5 axes et de 10 Objectifs spécifiques entre lesquels répartir l'enveloppe FEDER.

Axe / FEDER	Objectif spécifique
 <p><b>1. Dynamiser l'innovation et la compétitivité</b> 49 834 656 € (27 %)</p>	OS1 Renforcer la coopération entre les différents acteurs du territoire des deux côtés de la frontière en matière de R+D+i
	OS2 Favoriser le développement de technologies innovantes en matière de ressources naturelles grâce à la coopération
	OS3 Favoriser les actions conjointes de développement des entreprises du territoire transfrontalier à l'international
 <p><b>2. Promouvoir l'adaptation au changement climatique, la prévention et la gestion des risques</b> 28 476 964 € (15 %)</p>	OS4 Améliorer l'adaptation des territoires au changement climatique
	OS5 Améliorer la capacité d'anticipation et de réponse des acteurs du territoire aux risques spécifiques et à la gestion des catastrophes naturelles
 <p><b>3. Promouvoir la protection, la mise en valeur et l'utilisation durable des ressources locales</b> 48 054 846 € (25 %)</p>	OS6 Valoriser le patrimoine naturel et culturel par des approches conjointes de développement durable
	OS7 Protéger et améliorer la qualité des écosystèmes transfrontaliers
 <p><b>4. Favoriser la mobilité des biens et des personnes</b> 24 917 328 € (13 %)</p>	OS8 Améliorer l'offre de transport transfrontalier durable afin de favoriser les déplacements et la mobilité transfrontalière des personnes et des marchandises
 <p><b>5. Renforcer les compétences et l'inclusion au sein des territoires</b> 26 697 137 € (14 %)</p>	OS9 Promouvoir le potentiel endogène, le développement des systèmes de formation et les compétences des personnes du territoire transfrontalier afin d'améliorer l'accès à l'emploi
	OS10 Améliorer l'accès aux services
<p><b>6. Assistance technique</b> 11 360 484 € (6 %)</p>	OS11 Gestion et mise en œuvre efficaces du Programme



## 6. Premier appel à projets

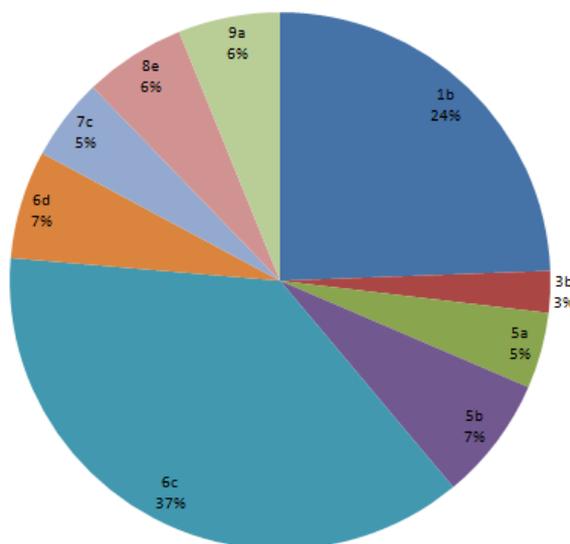
Une fois le Programme approuvé, un travail a été effectué sur le lancement du premier appel à projets ouvert le 10 septembre 2015 et clôturé le 10 novembre de la même année.

Le montant de l'aide FEDER disponible pour cet appel à projets s'élevait à 71,2 millions d'euros (40 % du budget total du Programme, hors Assistance Technique). Les fonds européens subventionnent 65 % du coût total des projets approuvés, comme cela est établi dans le Programme.

Les projets devaient remplir une série de critères afin d'être admis et de pouvoir être programmés : ils devaient avoir présenté tous les documents requis dans la demande de candidature, posséder des partenaires d'au moins deux des trois pays participant au Programme et ne pas être financés par d'autres programmes communautaires, entre autres exigences.

Il a été ouvert à tous les axes du Programme et **122 projets présentés demandant un total de 151 millions d'euros de FEDER** ont été reçus. Ces projets correspondent à 719 partenaires, ce qui représente une **moyenne de six partenaires par projet et une moyenne de 1 250 000 € d'enveloppe FEDER demandée par projet**.

Parmi les initiatives reçues, se trouvent des projets de coopération transfrontalière liés au secteur du tourisme, de la R+D, de l'adaptation au changement climatique, de la promotion de l'activité agricole ou du développement de l'énergie durable. La répartition du FEDER sollicité par Priorité d'Investissement a été la suivante:



Afin de connaître tous les détails du Programme, vous pouvez consulter le site web [www.poctefa.eu](http://www.poctefa.eu).

La sélection des projets qui seront programmés sera effectuée par le Comité de Programmation composé de représentants des autorités publiques participant au Programme. Il est prévu que cette décision soit adoptée au printemps 2016

Le séminaire de lancement du Programme Interreg V-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2014-2020), l'élaboration de sa stratégie de communication, la création d'un nouveau site web et la rédaction de matériel pour les porteurs de projets concernant le premier appel à projets ont été organisés en même temps que le lancement du premier appel à projets,

## 7. Documents et outils informatiques

Le commencement d'un programme comme le POCTEFA ainsi que la préparation des appels à projets comportent la rédaction de documents dans le but de porter les règles du jeu du programme à la connaissance des porteurs de projets et de les aider à présenter leurs candidatures de manière appropriée.

Les documents propres au programme ainsi que le guide du porteur de projets sont disponibles sur [le site web](#).

Par ailleurs, une application informatique (SIGEFA) a été créée. Elle sert à partager des informations entre le SC, les membres du partenariat et les porteurs de projets. Il s'agit d'un outil que les porteurs de projets utilisent pour pouvoir présenter leurs projets et que ceux qui seront programmés continueront à utiliser durant toute la vie du projet.

Cette application informatique à usage privé a été conçue et créée au cours de l'année 2015.

## 8. Séminaire de lancement

Le 29 Septembre 2015, a eu lieu à Saragosse le **Séminaire de Lancement** du programme Interreg V-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2014-2020). Grâce à la diffusion effectuée par le SC et les partenaires du Programme, mille personnes se sont inscrites à cet événement qui s'est déroulé durant une journée et qui a inclus une table ronde sur la coopération territoriale en Europe à l'occasion du 25<sup>ème</sup> anniversaire des Programmes **INTERREG** et une présentation de bonnes pratiques de la part de représentants de projets du POCTEFA 2007-2013. Des rencontres entre porteurs de projets ayant des intérêts communs ont également été organisées et les axes, les priorités d'investissement ainsi que les objectifs thématiques du Programme ont été présentés, tout comme des informations spécifiques concernant le premier appel à projets.

La communication du Séminaire a été réalisée par le biais de plusieurs canaux parmi lesquels se trouvent notamment les réseaux sociaux du programme ([@CTPPOCTEFA](#) et [www.facebook.com/ctppoctefa](http://www.facebook.com/ctppoctefa)) ainsi que les médias.

Des actions de diffusion du séminaire ont été organisées que ce soit au préalable ou lors d'une conférence de presse organisée durant l'événement. Ces actions ont débouché sur la publication de 68 articles sur le séminaire de lancement dans les médias.

Grâce à cette promotion de l'événement, environ 50 % des participants au séminaire ont été des porteurs de projets éventuels qui n'avaient pas participé à des projets du programme précédent.

## 9. Stratégie de communication

Le séminaire de lancement est l'une des actions recueillies dans la **stratégie de communication** du programme dont la rédaction a également constitué un travail d'équipe et a été approuvée par le Comité de Suivi le 2 décembre 2015. Ce document définit les principaux objectifs en matière de communication pour le POCTEFA 2014-2020, les publics identifiés, les messages qui seront communiqués à ces publics, les types d'actions qui seront menées à bien et les canaux qui seront utilisés à cette fin. La stratégie comprend également l'application des principes horizontaux et anticipe l'évaluation qui sera effectuée. Vous pouvez la consulter sur le [site web du programme](#).

## 10. Site web

Une autre action définie dans la stratégie de communication du programme est la création d'un site web propre au Programme.

Le site web du programme ([www.poctefa.eu](http://www.poctefa.eu)) constitue la principale source d'information du programme s'adressant à tous les publics. Elle vise à fournir des informations appropriées, de qualité et actualisées aux différents publics (bénéficiaires, partenaires, grand public, etc.) concernant le programme et ses résultats.

Le site web structure les informations de sorte que l'utilisateur trouve ce qui l'intéresse de manière intuitive.

Ce nouveau site web comprend des informations détaillées concernant le programme, une newsletter, une rubrique de questions fréquentes pour les doutes les plus courants des responsables de projets ainsi qu'un moteur de recherche de partenaires afin d'aider les porteurs de projets ayant des intérêts communs à se mettre en rapport.

Le site web est accessible suivant les règles et recommandations d'accessibilité WAI (Web Accessibility Initiative) du consortium Web W3C. En outre, le site web du POCTEFA 2014-2020 est réactif : il s'adapte aux différents dispositifs desquels il est possible d'y accéder, qu'il s'agisse d'un ordinateur ou d'un appareil mobile (comme un téléphone intelligent ou une tablette).

## 11. Indicateurs

Lors de la période 2014-2020, le Programme met l'accent sur les résultats et les indicateurs. Par conséquent, toutes les actions et tous les résultats des projets doivent être conformes à la Stratégie du programme et s'aligner sur une Priorité d'Investissement, ainsi qu'apporter des valeurs aux indicateurs de mise en œuvre et de résultat établis dans le Programme.